

Où est le danger?

Ceux qui sortent en mer ne sont pas toujours conscients du danger que représentent les huiles de moteur, les objets en plastique et les autres déchets qu'ils jettent par-dessus bord. On pense trop souvent que l'océan, dans son immensité, peut absorber tout ce qu'on y déverse. S'il est vrai qu'une partie des débris marins provient de la terre ferme, une énorme quantité est rejetée par les bateaux.

Ces déchets constituent pendant de nombreuses années (plusieurs siècles, dans certains cas) une véritable menace pour l'environnement; ils peuvent blesser ou tuer des organismes marins. Ils peuvent aussi mettre en danger des personnes, endommager les bateaux et faire fuir les touristes.

Y a-t-il beaucoup de déchets jetés en mer ?

On estime qu'à la fin des années 80 plus de 450 000 récipients en plastique étaient jetés chaque jour à l'eau par la flotte marchande du monde entier. Marchez sur une plage de n'importe quelle île du Pacifique : vous y verrez des centaines d'objets en plastique et de débris divers qui sont autant de preuves de la gravité du problème.



Gardons notre océan propre



À qui signaler un acte de pollution ?

Les pêcheurs doivent signaler aux autorités locales les bateaux qui jettent des ordures ou de l'huile par-dessus bord, même ceux des pays étrangers pratiquant la pêche hauturière. Si ces déversements illicites ne sont pas signalés et sanctionnés, ces infractions ne s'arrêteront pas et nous continuerons tous à en souffrir.

Pour plus de renseignements :



Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
B.P. D5
98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 26.20.00
Télécopieur : (687) 26.38.18
Mél. : fishdev@spc.int
Site Web : <http://www.spc.int/coastfish>
(À l'attention du conseiller pour le développement de la pêche)



Programme régional océanien de l'environnement (PROE)
P.O. Box 240
Apia
Samoa
Téléphone : (685) 21 929
Télécopieur : (685) 20 231
Mél. : sprep@sprep.org.ws
Site Web : <http://sprep.org.ws>
(À l'attention du Marine Pollution Adviser)



Western Pacific Regional Fishery Management Council
1164 Bishop Street, Suite 400
Honolulu 96813, Hawaii
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (808) 522-8220
Télécopieur : (808) 522-8226
Mél. : nmfs.wprfmc@noaa.gov
Site Web : <http://www.wpcouncil.org>



© CFS 2001 / Jipe Le Barre

Gardons notre océan propre



Un appel à tous ceux qui sortent en mer



LA MER
n'est pas une
POUBELLE!



Gardons notre océan propre



Ne jetez pas :

Le plastique

Le plastique est le pire déchet. Très léger, il est emporté sur des centaines, voire des milliers, de milles marins par les courants et les vents. À bord, de nombreux objets sont en plastique, récipients de toutes sortes et engins de pêche. Ils ont tous un point commun : ils ne sont pas biodégradables, la nature a beaucoup de mal à les détruire.



Objets en plastique présents sur la plupart des bateaux:

- bidons d'huile et de carburant
- sacs et bâches
- fibre de verre
- vaisselle jetable
- bouteilles et récipients divers
- cerclages des packs de canettes



Autres objets en plastique présents sur les bateaux de pêche:

- filets de pêche et lignes monofilament
- cordages
- bâtonnets fluorescents (sur les palangriers)
- bouées et flotteurs
- cerclage des cartons d'appâts



L'huile et les autres déchets huileux

Il y a toujours des fuites d'huile dans un bateau, huile qui s'échappe du moteur ou vidange du carter. Lorsque cette huile est pompée avec l'eau du fond de cale (en mer ou à quai), elle empoisonne les récifs coralliens et la faune et la flore marines. N'utilisez surtout pas de détergent pour la dissoudre car, dans ce cas, elle coule et se dépose directement sur le fond.



L'échouage d'un navire constitue le plus grave danger de pollution marine, car d'énormes quantités d'huile, de gasole et d'autres produits toxiques risquent de s'écouler dans la mer. La plupart des pays du Pacifique n'ont pas les moyens suffisants ni le personnel qualifié pour faire face à une marée noire.

Les autres déchets

Nombre de plages et de récifs sont jonchés de débris marins ou terrestres, tels que bouteilles de verre, canettes, pneus, ampoules électriques, vieilles chaussures, déchets hospitaliers. Quelle serait votre réaction si, après un voyage de plusieurs milliers de kilomètres pour voir une île "vierge" du Pacifique, vous la trouviez couverte d'ordures ?



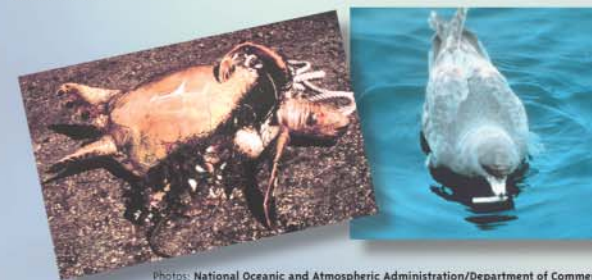
Loin des yeux, loin de nous?

Que deviennent les ordures et l'huile que nous jetons par dessus bord ?

- Les tortues marines confondent souvent les sacs ou les ballons en plastique avec leurs proies favorites, les méduses. Les intestins obstrués, elles agonisent lentement.
- Les oiseaux marins mangent les morceaux de polystyrène qu'ils confondent avec de petits poissons ou des calmars; ils peuvent en mourir.
- Les oiseaux, les dauphins ou les requins risquent de périr lentement par étranglement après avoir passé la tête dans les cerclages des packs de canettes ou des cartons d'appâts.



- Les poissons, tortues et autres animaux marins peuvent s'emmêler dans des engins de pêche (des filets maillants, par exemple) qui, après avoir été perdus ou abandonnés en mer, continuent de piéger pendant de nombreuses années.



Photos: National Oceanic and Atmospheric Administration/Department of Commerce

- Les oiseaux marins englués d'huile s'empoisonnent lorsqu'ils nettoient leur plumage en ingérant une partie de cette substance. Leurs plumes perdent leurs propriétés isolantes et leur imperméabilité.
- L'huile détruit les herbiers, les mangroves, les coraux, les crustacés (crabes et langoustes), les mollusques (bénitiers et trocas) et les autres organismes qui peuplent les récifs, car elle les étouffe et bloque la lumière et l'oxygène dont ils ont besoin pour vivre.

Les ordures que nous jetons à la mer peuvent mettre des bateaux et leurs passagers en danger

- Cordages, lignes et sacs en plastique s'emmêlent facilement autour des hélices d'un bateau ou bloquent les prises d'eau du circuit de refroidissement. Sans moyen de propulsion, un bateau et ses passagers peuvent être en danger.

Que dit la loi?

Plusieurs pays du Pacifique ont signé un accord international (la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973/1978 ou Convention MARPOL) qui établit trois principes fondamentaux :

- ne pas jeter à la mer l'huile ou les mélanges huileux ;
- ne pas jeter à la mer les objets en plastique ;
- ne pas jeter les autres déchets à moins de 12 milles marins d'une côte ou d'un récif.

Les États et territoires océaniques, conscients de leurs responsabilités de membres de la communauté mondiale, appuient ces lois internationales. Certains appliquent désormais leur propre réglementation basée sur ces principes de lutte contre la pollution. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) aident les pays à établir des lois de ce type.



Combien de temps faut-il pour que ces déchets disparaissent ?

Beaucoup de déchets, plus particulièrement ceux en plastique, mettent longtemps à se décomposer sur nos plages et nos récifs, parfois des centaines d'années.



Quelques exemples :

Lignes ou filets monofilament.....	600 ans
Récipients et billes de polystyrène (matériau d'emballage).....	500 ans
Cerclages des packs de canettes.....	450 ans
Canettes d'aluminium.....	80 à 100 ans
Boîtes de conserve.....	50 à 100 ans
Pelures d'orange.....	6 mois

Gardons notre océan propre



En quoi est-ce que ça nous concerne ?

En jetant par-dessus bord des ordures et de l'huile de moteur, nous risquons de :

- tuer les poissons, coquillages, crustacés, invertébrés, tortues, vaches marines et autres espèces ;
- défigurer les plages, la mangrove, le lagon et les récifs que fréquentent la population locale et les touristes ;
- boucher les prises d'eau de refroidissement des bateaux ;
- bloquer les hélices et immobiliser les bateaux.



Que faire ?

Pour qu'un bateau ne soit pas une source de pollution :

- faire prendre conscience à l'équipage et aux passagers que jeter des ordures à l'eau c'est non seulement tuer la nature mais aussi commettre un délit ;
- indiquer à bord où et comment se débarrasser des déchets ;
- séparer le plastique et tout autre déchet risquant d'étrangler les animaux marins du reste des ordures et les rapporter à terre ;
- installer un bac sous le moteur pour éviter que l'huile tombe directement à fond de cale ;
- placer des matériaux absorbants à fond de cale ;
- réparer toute fuite avant que l'huile ne s'écoule dans la cale ;
- transvaser l'huile de moteur usée dans un récipient et la rapporter à terre ;
- ne pas utiliser de détergent pour nettoyer la cale.



Gardons notre océan propre

